

Paroisse St-Michel - Riaz

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 avril 2015

Le président **M. Marc-Anthony Beyeler** ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il précise que cette assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du 2 avril 2015, par un affichage au pilier public ainsi que par la distribution d'un tout-ménage.

Il fait lecture du tractanda qui est accepté à l'unanimité.

Selon l'art. 14 du règlement sur les paroisses, il nomme un scrutateur, M. Roland Bach, qui dénombre 15 personnes présentes à cette assemblée.

Tractanda

1. Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 26 mars 2014 ne sera pas lu. Il est à disposition au secrétariat communal.
2. Comptes 2014, rapport de la Commission financière, approbation.
3. Budget de fonctionnement 2015. rapport de la Commission financière, approbation.
4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie.
5. Rapport sur l'activité pastorale.
6. Informations diverses.
7. Divers.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le PV de l'assemblée du 26 mars 2014 ne donne lieu à aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2014, rapport de la Commission financière, approbation

Le président précise que JFE est absent pour raison de maladie. Après plus de 30 ans d'activité, il va prendre sa retraite. Le conseil est à la recherche d'une personne ou d'une agence fiduciaire pour le remplacer.

Le Président donne la parole à **M. Jacques Pollet** pour la lecture des comptes 2014. **M. Pollet** tient à préciser que jusqu'au mois de février 2015, M. Jean-Fidèle Esseiva tenait encore les comptes. Quelques difficultés sont apparues. JPo a repris les comptes et révisé toute la comptabilité 2014.

394.314.1 : Frais d'entretien des bâtiments : Il fait remarquer qu'un montant plus important a été mis en réserve pour le fond d'entretien des bâtiments par rapport aux années précédentes. En effet, la commune avait omis de nous reverser un certain montant relatif aux impôts.

M. Pollet relève que l'exercice 2014 se solde par un bénéfice de Fr. 1'087.50

Le président passe la parole à **M. Ernest Pittet**, président de la commission financière, qui déclare qu'en date du 13 avril 2015, la commission financière a procédé à la vérification des comptes. Elle a comparé les comptes de l'exercice avec le budget. **M. Ernest Pittet** remercie M. Jacques Pollet, caissier ad interim pour son excellent travail. Il demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2014. Il cite le nom des vérificateurs : M. Nicolas Grivel, M. François Pharisa et lui-même.

Le président demande s'il y a des questions. Aucune question n'étant formulée, il propose de passer au vote.
Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

3. Budget de fonctionnement 2015, rapport de la Commission financière, approbation

M. Jacques Pollet commente le budget 2015 et apporte quelques précisions. Le budget a été établi par le conseil de paroisse sans M. Jean-Fidèle Esseiva. Il est calqué sur l'année précédente.

02.391.0 : Traitement personnel administratif : Pour ce point, on peut remarquer une diminution des charges budgétées. En effet, le salaire du caissier a été soustrait. Un poste **02.318.2 : Mandat fiduciaire**, a été créé avec un montant estimé.

Le conseil pense qu'il serait judicieux de mandater une fiduciaire pour la tenue de notre comptabilité.

M. Patrice Gremaud déclare que M. Pollet a toutes les compétences pour reprendre ce poste. **M. Pollet** précise qu'il devrait démissionner du conseil et que ce n'est pas son souhait. De plus, il est très occupé professionnellement. **M. Patrice Gremaud** relève l'excellent travail fait par M. Jean-Fidèle Esseiva pendant toutes ces années.

Le président informe l'assemblée que M. Esseiva sera remercié par le conseil pour ses 30 ans de service tout prochainement.

M. Patrice Gremaud revient sur l'entretien des bâtiments. Il demande si les frais de rénovation de la toiture sont compris ? **M. Pollet** répond à sa question en précisant qu'une fois que le fond sera approvisionné en suffisance, on débutera les travaux.

M. Gremaud demande si le toit de la salle paroissiale est en bon état. **Mme Isabelle Horner** répond que non. Il faudrait y remédier en faisant une sous-toiture.

M. Jacques Pollet précise que le conseil a approché la commune pour un projet commun. Après une entrevue entre les parties, il s'est avéré que la commune n'était pas intéressée à ce projet. Le conseil va essayer de trouver des idées pour utiliser cette surface.

Le président passe la parole à **M. Ernest Pittet** qui déclare qu'en date du 13 avril 2015, la commission financière a procédé à l'examen du budget. Tous les postes ont été contrôlés.

Le président demande l'approbation.

Le budget 2015 est accepté sans commentaire.

4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie

M. Jacques Pollet commente les comptes 2014. L'augmentation des actifs est liée à deux choses :

- 1^{ère} chose, le montant de la location de la cure a augmenté depuis qu'elle est louée à des personnes autres qu'un curé. Le montant de la location est lié à des règles dictées par Fribourg,
- 2^{ème} chose : les autres montants sont identiques au niveau des recettes.

Perrausa : Nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons rencontré le président de la surveillance des biens curiaux, M. Corboz, étant donné que ce dossier est complexe juridiquement parlant. Le prix d'achat a été fixé en lien avec le marché actuel et l'endroit où se trouve le terrain. Le permis de construire est tombé à échéance au mois de juillet. Un compromis a été fait avec la personne concernée qui a procédé à un grattage du terrain. La préfecture a accepté de retarder le permis de quelques mois. **M. Patrice Gremaud** demande si un délai a été fixé ? **M. Jacques Pollet** répond : « c'est la question ». **M. Ernest Pittet** précise que la paroisse ne sera pas engagée mais le bénéfice curial.

M. Jacques Pollet informe l'assemblée que suite au départ de M. Esseiva, nous sommes à la recherche d'un gérant pour le bénéfice curial.

Le Président remercie M. Jacques Pollet pour son travail et son investissement.

5. Rapport sur l'activité pastorale

Le Président salut la présence de M. l'abbé Thomas Cui, présent pour la première fois à notre assemblée et lui donne la parole. **M. l'abbé Thomas Cui** étonné du peu de monde et de jeunes présents à cette assemblée. Il remercie le conseil de paroisse pour son dévouement et son travail. Il précise qu'il a repris la répondance de Riaz et Morlon en décembre 2014.

Il nous annonce le départ imprévu de l'abbé Zbiginiew pour raison personnelle avec effet immédiat. Il nous rassure que les changements ne sont pas toujours pas négatifs mais nous obligent à nous remettre en question et à apporter des améliorations.

Il nous rappelle également le changement à Notre-Dame de Compassion avec le départ des prêtres et l'arrivée des trois laïques consacrées, qui ont fait vœux de consécration. Elles sont également engagées pour la formation des laïcs au niveau du canton.

Dans l'organisation des messes les changements sont liés au nombre de prêtres. L'équipe pastorale et le conseil de l'UP va réfléchir à ce problème.

Au niveau de notre paroisse, tout se passe bien. Il relève qu'il y a beaucoup d'engagement, une belle équipe de servants de messe qui vient de vivre un pèlerinage à Rome.

Le président remercie l'abbé Thomas Cui pour ses déclarations.

6. Informations diverses

Mme Paola Magli, responsable du personnel, nous rappelle qu'en 2013 nous avons eu un changement de concierge. Mme Nicole Egger a repris le poste. En septembre 2014, Mme Egger a donné sa démission. En octobre, nous avons engagé Mme Véronique Gavillet qui fonctionnait déjà comme remplaçante.

Nous recherchons également deux personnes pour les futures organisations de la soupe de Carême. Mmes Maguy Cavuscens et Colette Oberson souhaitent cesser cette activité.

Nous souhaiterions également trouver une dame pour remplacer Mme Maguy Cavuscens, sacristine, au cas où elle serait absente.

Mme Isabelle Horner, responsable des bâtiment, nous apporte quelques informations.

Cure : Après le départ de l'abbé Jean-Claude Dunand, un état de lieu a été effectué. Des travaux de peinture ont été entrepris au 1^{er} étage. Au rez, pas de travaux majeurs.

Recensement : A la fin mars de cette année, des représentants des biens culturels ont procédé à l'inventaire du patrimoine de la paroisse dans les endroits suivants : sacristie, clocher, calvaire, grenier de la cure, archives, salle paroissiale et chapelle Ste Anne. Ils étaient enchantés par tant de richesses patrimoniales. Le service des biens culturels nous fera parvenir un dossier ainsi que des photos.

M. Marc-Anthony Beyeler, président, informe l'assemblée que nous cherchons aussi activement à remplacer M. Roland Bach, en fonction depuis 2008, qui va cesser son activité de responsable de la salle paroissiale. Au nom du conseil un énorme merci à Roland pour ce travail d'envergure.

Il rappelle les fêtes importantes qui se dérouleront dans notre paroisse :

- la Fête-Dieu à Riaz, le 4 juin prochain,
- deux célébrations de première communion avec 29 enfants, les 30 et 31 mai 2015,
- la Confirmation les 19 et 20 septembre dans notre UP avec environ 200 confirmands.

Pour la Confirmation, un nouveau concept est en train d'être lancé avec deux changements importants : l'âge qui sera ouvert et l'introduction d'aînés dans la foi qui accompagneront les confirmands durant leur parcours.

Il rappelle que depuis une année et demie, notre UP comprend 15 paroisses avec l'arrivée des paroisses de la rive droite du lac. Ces dernières paroisses ne sont pas encore intégrées sachant qu'une modification des UP doit être faite par l'Evêque.

Le président tient à remercier toutes les personnes et les groupements qui s'engagent pour notre paroisse.

7. Divers

M. Patrice Gremaud est étonné du si peu de monde présent ce soir. Il fait la suggestion de mettre le PV de l'assemblée sur le site Internet de l'UP. **Le président** prend note de sa proposition et suggère que le conseil y réfléchisse.

M. Roland Bach remercie tout le conseil pour tout le travail qu'il accomplit.

Le président clôt l'assemblée à 21h30 et propose aux personnes présentes de partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire
Patricia Rolle

Le Président
Marc-Anthony Beyeler